Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [5]

Rubrik: International

Autor: Bugnion-Secrétan, Perle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

International

SAINT-MARIN

Un capitaine-régent

Dans cette micro-république italienne, deux chefs d'Etat président conjointement sous le nom de « capitaines-régents ». Pour la première fois, le 1er avril, une femme — 26 ans, socialiste, mère d'un enfant — a accédé à ce rôle. Les femmes de Saint-Marin, qui possèdent le droit de vote depuis 1964, espèrent que cet événement marquera un pas vers une véritable égalité. Mais les capitaines-régents ne sont élus que pour six mois, et c'est le Parlement, où les femmes ne sont que trois, qui détient le pouvoir...

ITALIE

Les Suissesses s'organisent

Elles sont 270 à s'être « organisées » pour essayer d'obtenir le droit de donner leur nationalité à leurs enfants même si elles ont épousé des étrangers et si leurs enfants sont nés hors de Suisse, comme c'est le cas pour un Suisse marié à une étrangère et dont les enfants naissent à l'étranger. Le comité créé à l'initiative de la Valaisanne Margrith Bayard compte faire remarquer à M. Furgler que, pour obvier à cette inégalité, elles n'auraient qu'à mettre leurs enfants au monde sans se marier légalement !...

EUROPE

Femmes salariées de la communauté

Première conclusion d'une enquête, qui se veut modestement exploratoire, sur la façon dont les femmes perçoivent les discriminations :

« La tâche de ceux et celles qui consacrent leurs efforts à imposer l'égalité entre hommes et femmes dans le travail, n'est pas simple. »

En effet, l'opinion féminine est encore loin d'être mobilisée dans son ensemble : sur 30 millions de salariées, 13 % répondent avoir subi personnellement des discriminations, 13 % pensent que les femmes sont désavantagées dans la plupart des domaines : salaires, embauche, promotion, formation, etc. Les autres disent ne pas constater de différences entre hommes et femmes.

Ces réponses assez surprenantes peuvent tenir en partie au poids de la tradition. Mais également au fait que le plus grand nombre des femmes travaillent ou dans les services de la fonction publique dans lesquels les discriminations sont moins nombreuses, ou dans un univers féminin dans lequel la concurrence est moins perceptible.

C'est évidemment dans le domaine des salaires que les femmes ressentent le plus leurs désavantages. Mais l'enquête établit, « pour la première fois et de façon claire », que les femmes qui se trouvent en concurrence avec les hommes sont encore plus sensibles aux inégalités dans la promotion.

68 % des femmes salariées ont un chef masculin. Cette proportion est même de 80 % si on fait abstraction des milieux de travail spécifiquement féminins. On prétend souvent que les rapports entre femmes dans le travail sont difficiles. Il est intéressant de relever que les salariées dont le chef est une femme constatent moins souvent que les autres des discriminations dans le travail, et cela quel que soit le sexe des collègues : femmes seulement ou hommes et femmes, et cela qu'il s'agisse de salaires, de formation ou de promotion.

Deux facteurs augmentent la sensibilité aux discriminations : d'une part les difficultés dont la femme, par exemple veuve ou divorcée, souffre en dehors de son milieu de travail ; d'autre part les aspirations professionnelles qu'a pu éveiller l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme et qui ne se sont pas réalisées, que la formation ait été courte ou longue.

(Pour plus de détails, voir supplément n° 5 à « Femmes d'Europe »)

ROYAUME UNI

Situation inquiétante

La situation des femmes se dégrade du fait de la crise : l'écart entre la moyenne des salaires masculins et féminins tend à se creuser, de même que l'écart entre les taux de chômage. Les problèmes économiques entraînent un ralentissement de la politique d'égalisation des chances « considérée comme un luxe que la société ne peut se permettre ». La Commission pour l'égalité des chances s'inquiète de cette situation, qui met en lumière l'insuffisance de la formation professionnelle des femmes.

SRI LANKA

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

Un système bancaire d'un genre nouveau a permis déjà à plusieurs milliers de femmes, parmi les plus défavorisées, d'obtenir des prêts et de se lancer dans des entreprises lucratives qui débordent pour la plupart le cadre artisanal. Le pivot du système, c'est la formation dans un village d'un petit groupe, soit d'hommes, soit de femmes (distincts les uns des autres), qui prend collectivement la responsabilité d'un projet. Pour commencer, le président ou la présidente du groupe recueille chaque semaine les petites économies des membres et les dépose à la banque. Lorsque le groupe a fourni la preuve de son esprit de solidarité et de discipline, le groupe ou un membre du groupe peut obtenir un prêt, moyennant intérêt. L'assemblée hebdomadaire des membres garde le contrôle du projet, puisqu'il garantit le remboursement du prêt.

Ce système s'est révélé bénéfique à de nombreux points de vue, notamment pour les femmes à qui il donne plus d'assurance, le sens des responsabilités, une certaine indépendance, la fierté de subvenir elles-mêmes à leurs besoins, et le sentiment « que les choses peuvent changer ».

(Pour plus de détails, voir Forum du développement, avril 1981)

Perle Bugnion-Secretan